

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2010)

Heft: 1853

Artikel: Energie électrique : le profit passe avant la sécurité de l'approvisionnement : le pompage-turbinage est une technique ingénieuse mais coûteuse, dont l'intérêt limité ne justifie pas un tel investissement

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

formation musicale. 80% des écoles sont situées dans l'arc lémanique. Les écolages varient du simple au triple tout comme le salaire des enseignants. Bon nombre de professeurs privés vivent en dessous du minimum vital. Le projet de loi vaudois entend mettre de l'ordre dans ce fouillis et contraindre les

communes à y participer. L'affaire n'est pas gagnée. Une contrainte fédérale ne serait donc pas superflue, et pas seulement pour les communes vaudoises sourdes à la musique. Car plusieurs cantons n'ont pas de loi encadrant les écoles de musique. Et ceux qui en disposent ont souvent des réglementations et des

subventionnements inéquitablement.

Si, comme il faut le prévoir, l'initiative échoue parce que contraire au génie fédéraliste de la Suisse, pourquoi ne pas lancer une opération intercantonale *Harmos* pour les écoles de musique?

Energie électrique: le profit passe avant la sécurité de l'approvisionnement

Le pompage-turbinage est une technique ingénieuse mais coûteuse, dont l'intérêt limité ne justifie pas un tel investissement

Jean-Daniel Delley (12 janvier 2010)

La centrale de pompage-turbinage de Cleuson-Dixence va prochainement reprendre du service. Plusieurs autres installations du même type seront inaugurées ces prochaines années. La puissance hydraulique installée augmentera ainsi de plus de 4000 Mégawatts, soit quatre fois la puissance de la centrale nucléaire de Gösgen.

On sait l'intérêt que présentent de telles installations. L'eau est pompée dans les retenues lorsque l'électricité est bon marché – l'offre dépasse alors la demande. Puis elle est turbinée et exportée au prix fort pour répondre aux pointes de la demande. L'économie électrique helvétique engrange ainsi de substantiels profits.

Si le pompage-turbinage peut se justifier sous l'angle économique, il participe moins

que ne le prétendent les électriciens à la sécurité de l'approvisionnement indigène. D'une part cette technique consomme 20% de plus d'énergie qu'elle n'en produit. D'autre part, comme le relève Hanspeter Guggenbühl, un journaliste spécialiste du dossier énergétique, dans la *Basler Zeitung* du 4 décembre 2009, la puissance installée actuelle est déjà supérieure de plus de 40% à celle qui permet de faire face aux pointes de la demande hivernale. Par ailleurs l'accroissement des mouvements d'importation et d'exportation d'électricité liés au pompage-turbinage va aggraver les goulets d'étranglement sur le réseau. En effet l'adaptation du réseau ne suit pas l'intensification des échanges et la logique marchande des producteurs-distributeurs conduit à privilégier la gestion des

centrales de production en fonction du marché international.

Les différents projets de pompage-turbinage réalisés et en cours représentent plusieurs milliards de francs. Des moyens qui manqueront cruellement pour le développement des énergies renouvelables et produites de manière décentralisées. Le développement durable figure parmi les buts de l'Etat fédéral. De leur côté les cantons développent des politiques d'économie et de substitution énergétiques. Et dans le même temps les sociétés électriques, majoritairement contrôlées par les collectivités publiques, se prêtent à un affairisme peu compatible avec la mission de service public qu'elles prétendent exercer.